

CORDON DE SÉCURITÉ. L'invité d'honneur et le maire défilent en tête du cortège, suivent les parlementaires qui ont obtenu leur seconde place de haute lutte, le maire UMP Serge Grouard voulant initialement y placer son conseil municipal. Mais pas question pour les sénateurs et députés de déborder le cortège, un cordon de sécurité formé par deux policiers les empêchant de faire un pas de trop ! Pas de quoi inquiéter l'ancien maire PS d'Orléans et sénateur Jean-Pierre Sueur, qui a multiplié les pas... de côté. ■